lundi 1 janvier1992
LA VIE ECO

LA VIE éco

37 / 1
ppag____pin_nb
792 cm²

Pas de

1992 : Les insuffisances de la coopération en Méditerranée

NORD-SUD

Les insuffisances de la coopération en Méditerranée

PAR NEZHA LAHRICHI

Les insuffisances des modalités classiques de la coopération en Méditerranée concernent la coopération Monde Arabe-Communauté Economique Européenne, les financements multilatéraux et d'une façon plus générale le recours à l'épargne extérieure.

Si les pays arabes et la Turquie représentaient en 1970 14, 75% des importations de la CEE, en 1987 ce pourcentage est tombé à 10, 30% à la même année.

Hors hydrocarbures les importations de la CEE en provenance des pays arabes (6. 910 millions d'Ecu) sont à peu près équivalentes à celles en provenance de Taïwan (6. 910 millions d'Ecu) sauf que les premiers représentent 200 millions d'habitants et Taïwan 20 millions.

LE RECUL DE LA COOPÉRATION EN MÉDITERRANÉE

Par ailleurs la dynamique de la coopération Maghreb-CEE a été freinée. Les accords de coopération signés avec l'Algérie, la Tunisie et le Maroc étaient considérés comme un cadre favorable pour stimuler les investissements productifs, mais très vite la protection de certains secteurs industriels qualifiés de "sensibles" et l'élargissement de la Communauté allaient créer un environnement contraignant pour les exportations des produits manufacturés maghrébins.

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur cet aspect du protectionnisme européen et du co-développement à reculons en Méditerranée qui a fait couler suffisamment d'encre; ce qu'il importe de souligner ce sont les transformations dans les spécialisations internationales qui sous-tendent en partie la réorientation des échanges en dehors de la Méditerranée. Deux aspects méritent d'être évoquées:

a) Le développement rapide de la troisième révolution industrielle, fondé sur l'informatique et l'automation transforme de manière profonde les productivités du travail et annule quasiment les avantages relatifs des pays en développement dans les productions à forte intensité de main d'œuvre. Il en est de même des matières premières; la dotation en ressources naturelles n'est plus un déterminant essentiel comme le prouvent les performances asiatiques.

b) - La localisation des échanges sur des produits à valeur ajoutée croissante; en

Suite page 38

Méditerranée : jeux et enjeux

"Incertitude, ô mes délices, vous et moi nous nous en allons comme s'en vont les écrevisses. A reculons, à reculons."
Guillaume APOLLINAIRE

En dépit de ce que la Méditerranée a été au cours des âges, elle n'est plus le centre du monde ; celui-ci s'est déplacé ailleurs. Dès la Renaissance, le centre de gravité du nouveau monde capitaliste se déplaça des rives de la Méditerranée à celles de l'Atlantique. Aujourd'hui, il se situe également au bord du Pacifique. En effet, sur le plan économique, le monde est tripolaire : les USA, le Japon et la CEE, chacun avec sa sphère d'influence, constituent des zones de prospérité et de production de richesses.
Jusqu'à présent les proximités économiques ont prévalu sur les proximités géographiques (1).
Cependant ces trois pôles commencent à s'intéresser à leur zone de proximité dans le cadre d'une relecture des données géo-politiques à l'échelle mondiale ; la disparition de la menace commune, le communisme, laisse planer le spectre des vieilles rivalités et la réponse semble se situer du côté de la régionalisation économique ou plus exactement de l'internationalisation régionalisée.
C'est dans ce cadre qu'on peut inscrire le regain d'intérêt pour la Méditerranée notamment Occidentale qui relève non seulement de la proximité géographique mais aussi de la proximité historique et culturelle (2).
De plus, la montée en puissance de l'Allemagne est de nature, en principe, à renforcer la CEE, mais le risque d'une Europe à deux vitesses, d'une cassure Nord-Sud en Europe n'est pas à écarter : si l'effort de convergence dans l'optique de l'Union Economique et Monétaire n'était pas consenti par tous, la grande Allemagne avec ses satellites constituerait un géant économique. Si tel devait être le cas, la construction d'un espace de co-développement Europe du Sud-Maghreb devient une perspective incontournable. A ces enjeux politico-économiques et stratégiques, s'ajoutent des enjeux sociaux et culturels :
- Sur le plan social
Si la situation économique ne s'améliore pas compte tenu de la forte croissance démographique, la poursuite du flux migratoire vers l'Europe du Sud paraît inévitable.
- Sur le plan culturel
Si la modernisation et la démocratisation ne sont pas renforcées dans les pays de la rive sud, le rejet de la culture et du modèle social occidental s'amplifiera et créera une zone d'instabilité.
L'ensemble de ces enjeux explique l'émergence du concept de co-développement entendu dans le sens d'une démarche stratégique renforçant les convergences et les effets induits entre plusieurs pays ayant des degrés de développement très différents.
Si l'idée de co-développement et de partenariat semble s'imposer pour dépasser non seulement l'époque coloniale et post-coloniale mais toute idée d'aide du Nord vers le Sud, l'approche des différents pays de la communauté n'est pas la même. Les attitudes divergentes trouvent une illustration notamment par rapport aux mécanismes de financement de ce co-développement, lesquels semblent davantage jouer en faveur d'une rencontre possible avec une Méditerranée intégrée plutôt qu'éclatée, une Méditerranée rénovée plutôt que dépassée.
Si aucun pays de l'Europe du Sud ne conteste la nécessité de la mise en œuvre d'un partenariat en Méditerranée occidentale, les vecteurs pour assurer son financement font l'objet de propositions différentes ; certaines vont dans le sens de la création d'une institution financière nouvelle pour la Méditerranée, d'autres s'orientent plutôt vers l'amélioration d'instruments déjà existants. Avant de présenter les éléments de ce débat, il importe de présenter les insuffisances des modalités de coopération qui ont prévalu jusqu'à présent et de mettre en évidence l'enjeu du partenariat comme élément moteur de l'intégration économique et du co-développement.

NEZHA LAHRICHI

(1) - Le Maroc se trouvait en 1988, avec 0, 2 %, au 26ème rang des investissements français à l'étranger, précédé par les nouveaux pays industrialisés, le Brésil, l'Argentine, etc...
(2) - Sous la direction de Habib El Malki "la Méditerranée en question - conflits et interdépendances - Fondation du Roi Abdul-Aziz (Casablanca) - Editions du CNRS (Paris) 1991.

Copyright © IMPERIUM MEDIA 2001-2007. Tous droits réservés.

lundi 1 janvier1992
LA VIE ECO
LA VIE éco
38 / 1
ppag____pin_nb
1122 cm²
Pas de

1992 : Les insuffisances de la coopération en Méditerranée (suite)

NORD-SUD

Suite de la page 37

effet les avantages comparatifs sont de nos jours "construits", issus de politiques volontaires de spécialisation et façonnent la nouvelle division internationale du travail.

Plus que la différence entre les dotations en facteurs, c'est la similitude de la structure des demandes qui explique l'intensité nouvelle des échanges: les statistiques montrent que les flux les plus intenses ont lieu entre pays ayant des structures économiques les plus semblables et comprennent de plus en plus des produits appartenant à la même branche et porteurs sur le plan mondial. Or ces secteurs porteurs ne font pas encore l'objet de financements de la part d'institutions multilatérales.

LES LIMITES DES FINANCEMENTS MULTILATÉRAUX

Ces financements sont fournis par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Banque Arabe de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement etc...

Certes, ce type de financements présente des avantages indéniables: coûts moins élevés que les financements commerciaux, mobilisation d'autres ressources résultant de l'accroissement de la crédibilité du pays bénéficiaire; mais il n'en reste pas moins qu'ils présentent certaines limites. La première est liée aux conséquences sociales de ces financements.

A ce niveau nous rejoignons les critiques adressées aux programmes d'ajustement structurel dont la mise en application conditionne ces financements multilatéraux, mais il s'agit d'un autre débat!

Ce qui retient l'attention dans le cadre de notre analyse c'est la destination des financements multilatéraux.

Contribuent-ils directement au financement des activités productives?

Favorisent-ils l'émergence d'un secteur privé maîtrisant les nouvelles technologies afin qu'il puisse s'insérer dans le commerce international et bénéficier des transformations dans les spécialisations internationales évoquées?

S'il est admis que l'Etat ne peut et ne doit plus être le principal moteur de la croissance, les financements devraient concerner les créateurs de richesses et d'emplois.

Par ailleurs, les sources de financement multilatérales sont le fait d'institutions où se pose le problème de représentation des pays méditerranéens: la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal détiennent 10% des voix au FMI et à la Banque Mondiale; la représentativité des pays du Sud de la Méditerranée est encore plus faible; c'est ainsi que l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Libye, Malte et la Mauritanie bénéficient de moins de 2% des droits de vote au sein des mêmes institutions.

Dans ces conditions, il est difficile d'orienter les politiques générales de ces institutions dans le sens de la recherche d'une coopération méditerranéenne concertée et d'une politique régionale d'intégration et de co-développement.

Ces institutions privilégient plutôt une stratégie macro-économique donnant la priorité à la stabilisation financière et aux ajustements structurels considérés comme éléments nécessaires pour reconstituer un environnement favorable au partenariat.

Ce sont là quelques éléments qui soulignent l'inadaptation des financements multilatéraux à la réalisation de l'objectif d'un co-développement en Méditerranée pour lequel se pose le problème plus général de la mobilisation des capitaux sur le marché financier international.

LA RÉALISATION DE L'ÉPARGNE INTERNATIONALE AU DÉTRIMENT DU SUD

La crise de l'endettement des pays en développement a posé le problème du financement par recours à l'épargne extérieure.

Depuis lors les mérites de l'épargne intérieure sont de nouveau apparus; en effet le rôle du financement intérieur du développement a connu des périodes de déclin et de renouveau; bien des écrits des années 1950-1960 manifestent l'intérêt central porté à la mobilisation des capitaux internes.

Citons pour mémoire Ragnar NURKSE "Capital is made at home" ou encore Arthur Lewis pour qui le problème essentiel du développement est de faire passer le taux d'épargne de 5% à 20% du PPB. Rappelons également les travaux effectués par Habib El Malki sur la mobilisation du surplus économique etc...

Dans les années 1970 le besoin de l'épargne intérieure fut ressenti de façon moins vive en raison de la facilité avec laquelle il fut possible de recourir à l'endettement extérieur: l'abondance des pétro-dollars était l'une des expressions de la disponibilité des liquidités internationales.

Ces dernières deviennent de moins en moins abondantes et la thèse de la rareté de l'épargne mondiale est appuyée par de nombreux et qualifiés experts; ces derniers mettent en avant l'ampleur des déficits américains, les besoins de financement croissants des pays de l'Est pour mettre à niveau leur appareil productif, la consolidation de la construction européenne, les nécessités impérieuses du financement de l'environnement. Ces besoins se sont exprimés au moment de la disparition des surplus extérieurs de l'ODEP et depuis que les Japonais déploient une nouvelle stratégie, celle d'être offreurs et demandeurs de capitaux.

C'est dire qu'il y a une concurrence accrue sur le marché international des capitaux avec une tendance à l'augmentation des taux d'intérêt. Cette situation n'est pas favorable aux pays du Sud et d'ailleurs dans les années quatre-vingts, les banques ont continué à prêter pour "entretenir" leur capital.

Ces "transferts involontaires" ont pris la forme de rééchelonnements de principal et de nouveaux prêts affectés au paiement des intérêts. De toute évidence ces transferts n'ont pas permis le financement d'investissements nouveaux et ont permis de maintenir dans le temps les précédents transferts.

Dans ces conditions il est aisé de comprendre l'engouement pour l'épargne intérieure.

Cependant ce retour aux capitaux domestiques et à l'investissement n'ont pas jusqu'à présent porté leurs fruits en matière de croissance économique. En d'autres termes, une fois assurée la première phase de l'ajustement, c'est-à-dire la stabilisation, la deuxième phase, celle de l'ajustement structurel a du mal à être déclenchée; durant cette seconde phase il s'agit d'assurer à moyen terme un équilibre de la balance des paiements compatible avec une croissance soutenue.

L'incapacité de l'épargne intérieure à prendre en charge le financement du développement, l'inversion des flux de transferts entre les organismes internationaux et les pays emprunteurs, la tendance de l'allocation internationale de l'épargne au profit des pays du Nord, l'ensemble de ces facteurs milite en faveur du développement des investissements directs.

Ces derniers échappent à une logique purement financière c'est-à-dire qu'ils ne créent pas d'endettement mais leur enjeu est déterminant dans une perspective de développement réel des pays bénéficiaires. □

(A suivre)

NEZHA LAHRICHI

Copyright © IMPERIUM MEDIA 2001-2007. Tous droits réservés.